

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

*M. Dominic Perri
Arrondissement de Saint-Léonard*

Vice-présidences

*Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

*Mme Valérie Patreau
Arrondissement d'Outremont*

Membres

*Mme Caroline Braun
Arrondissement d'Outremont*

*Mme Julie Brisebois
Village de Senneville*

*Mme Daphney Colin
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Nathalie Goulet
Arrondissement d'Achatsic-
Cartierville*

*M. Enrique Machado
Arrondissement de Verdun*

*Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine*

*M. Sylvain Ouellet
Arrondissement de Villieray-
Saint-Michel-Parc-Extension*

*Mme Stéphanie Valenzuela
Arrondissement de Côte-des-Neiges-
Notre-Dame-de-Grâce*

Le 19 mai 2022

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE229446004

**Conclure des ententes-cadres avec les firmes
CENTRE AGRICOLE JLD INC (lot 1) et BRANDT
TRACTEUR (lot 2) pour la fourniture de pièces et
service d'entretien, de réparation mécanique pour les
équipements de marque John Deere des ateliers
mécaniques de la Ville de Montréal, pour une durée de
trente-six (36) mois avec deux (2) possibilités de
prolongation de vingt-quatre (24) mois - (Montant
estimé des ententes: 6 777 429,02 \$, taxes incluses
(contrat: 5 893 416,54 \$ + contingence (15%):
884 012,48 \$)) - Appel d'offres public 21-19076 -
(2 soumissionnaires)**

ORIGINAL SIGNÉ

Paola Hawa
Vice-présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE229446004

Conclure des ententes-cadres avec les firmes CENTRE AGRICOLE JLD INC (lot 1) et BRANDT TRACTEUR (lot 2) pour la fourniture de pièces et service d'entretien, de réparation mécanique pour les équipements de marque John Deere des ateliers mécaniques de la Ville de Montréal, pour une durée de trente-six (36) mois avec deux (2) possibilités de prolongation de vingt-quatre (24) mois - (Montant estimé des ententes: 6 777 429,02 \$, taxes incluses (contrat: 5 893 416,54 \$ + contingence (15%): 884 012,48 \$)) - Appel d'offres public 21-19076 - (2 soumissionnaires)

À sa séance du 20 avril 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le contrat ci-dessus, qui répondait au critère suivant :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel:
- une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

Le 4 mai 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat. Tel qu'expliqué, ce sont deux ententes-cadres pour la fourniture de pièces et de services d'entretien et de réparation pour les équipements de marque John Deere des ateliers mécaniques de la Ville qui sont visés par ce contrat.

L'appel d'offres qui fait l'objet du présent examen a été publié durant 70 jours à partir du 1^{er} décembre 2021 et était constitué de deux lots distincts. Cinq addendas ont été émis au cours de cette période, dont les impacts sur le processus ont été brièvement décrits par les personnes invitées. Celles-ci ont également fait état de la stratégie d'approvisionnement privilégiée, ainsi que des raisons qui pourraient expliquer la réception d'une seule soumission pour chacun des deux lots. À ce titre, l'avis du Bureau de l'inspecteur général et celui du Contrôleur général auraient été sollicités par le SMRA

au moment de l'analyse des soumissions afin de s'assurer de l'absence d'apparence de collusion entre les deux soumissionnaires.

Les commissaires ont demandé et obtenu des précisions et clarifications, entre autres, sur les mesures prises par le Service pour s'assurer d'obtenir un juste prix pour les équipements et les services recherchés malgré la situation de monopole constatée pour la fourniture de pièces d'origine de marque John Deere pour chacun des segments du marché visés (volet construction et volet agricole). Les personnes invitées ont également été questionnées sur la possibilité que la Ville s'approvisionne plutôt à l'avenir en pièces génériques provenant d'un autre fabricant. Dans l'ensemble, les explications fournies ont été à la satisfaction de la Commission.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service du matériel roulant et des ateliers pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel:
- une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;

À l'égard du mandat SMCE229446004 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.